

Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 10 avril 2018

Compte-rendu

La maison de quartier de la Madeleine a accueilli la sixième réunion du conseil de quartier de la Madeleine.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée au commerce et à la démocratie participative,
Louis Barret, Maire-adjoint délégué au quartier de la Madeleine,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Jeanine ANDRES
Sandrine BARROSO
Jean-Jacques BEASLAS
Noël BONAFIOUS
Monique BOYER-MUHARY
Pascale BRUSSEAU
Bernard CHAYNES
Jean-Louis CHAYNES
Paul-Edouard CONSTANS
Monique COUFFIGNAL
Véronique DELONCLE
Sylvain DELTOUR
Michel FERRIE
Thomas GOURREAU
Sylviane GUERIN
Claudine HEBRARD
Alice HUBERT
Georgette JUDLIN
Nicole LABIT
Thierry LAFOND
Jean-Jacques MAZIERES
André-Pierre OLIVIER
Marie-Claude PETER
Michel RAYSSAC
Marie-France SALSET
Alain SANEGON
Isabelle SANEGON
Josian VAYRE
Catherine VETEAU

Etaient excusés

Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, conseiller municipal délégué
aux relations extérieures et aux partenariats
Pascal PRAGNERES, élu de l'opposition.

Christian ALIAS
Claude ARQUERO
Danielle ARQUERO
Laurent AZEMARD
Pierre BABOLAT
Elisabeth BASEGUY
Benaouda BELHAOUARI
Arnaud BEZIAT
Martine CARDOUAT
Claude CUVET
Brigitte DIMUR
Alain DURAND
Dagmar DURAND
Francis ESCAFFRE
Francine EVE
Marc GAUCI
Marie-Laurence GESTIN
Jacqueline JAQUELINET
Carine LABORIE
Christelle LUGOT
Corinne MARIES
Orchidée MONFERRER
Dominique PECHDO
Pierre POISSON
Guy RAFFANEL
Laura ROSSIGNOL
Michel SOULABAILLE
Geneviève TREBOSC
Elisabeth VIDRY
Anne YORAUD

Animée par Louis Barret, adjoint au maire délégué au quartier de la Madeleine et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la sixième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol remercie les conseillers pour leur participation à ces instances de travail et de réflexion pour leur quartier. Elle remercie également Monsieur Long et Monsieur Gambet du bureau d'étude EXIT venus rencontrer les conseillers pour leur présenter le projet d'aménagement du parc de Pratgaussals.

Elle évoque ensuite les prochaines réunions publiques qui se tiendront à l'automne par grands secteurs comme l'année précédente et regrouperont les quartiers :

- Renaudié-Viscose, Marranel – Le Roc, Jarlard-Peyroulié
- Grand Centre, La Mouline le Gô
- Lude-Bellevue-Saint Salvadou, Lapanouse-Saint Martin- Val de Caussels
- Veyrières-Rayssac-Ranteil, Quartier Ouest – Pointe de Marre
- Breuil-Mazicou-Fontanelles, Cantepau, Madeleine

Laurence Pujol rappelle ensuite que le numérique a été mis à l'honneur cette année sur le stand de la ville d'Albi à la Foire Exposition et que l'équipe municipale a souhaité faire bénéficier les conseillers d'une visite spécifique afin de leur présenter en avant première la **nouvelle plate-forme de concertation en ligne** développée par la ville d'Albi et qui sera testée en phase expérimentale pendant un an.

Ce nouvel espace numérique de concertation permettra aux Albigeois de faire remonter leurs idées, d'être consultés et informés sur les projets de ville et les aménagements dans leur quartier. Elle informe les conseillers que ce thème est à l'ordre du jour dans un des trois groupes de travail.

Laurence Pujol rappelle qu'il est important que les conseillers de quartier signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse électronique à l'adresse conseilsdequartier@marie-albi.fr .

Préoccupation de vie quotidienne et informations générales

Louis Barret, adjoint au maire délégué au quartier de la Madeleine, prend ensuite la parole et rappelle qu'il tient ses permanences et se tient à la disposition des habitants :

*le 4ème mercredi du mois de 17h à 18h
à la maison de quartier de la Madeleine*

Il informe ensuite les conseillers des aménagements réalisés dans le quartier :

- **Aménagement réalisé au square Lamothe** : déplacements de deux bancs, installation de potelets et réalisation de plate-bandes en béton.
- **Suites de l'aménagement du parvis de l'Église de la Madeleine** : installation de chaises de convivialité et arceaux deux roues. Coût : 5720 euros TTC / réalisation novembre 2017.
- **Travaux rue Porta** : travaux réalisés à l'automne 2017 pour la réfection des conduites d'eau potable et d'assainissement. Les travaux d'assainissement :
 - Eaux usées > reprise conduite (renouvellement de canalisations) et création de branchement pour un investissement de 178 000 euros TTC
 - Pluvial > reprise de conduite et de canalisation pour un investissement de 275 000 euros TTC
 - Eau potable > reprise de conduite et création de branchement d'eau potable pour un investissement de 153 600 euros TTC

Louis Barret dresse également le bilan des permanences de services publics de proximité.

- **Bilan des services publics de proximité** : cette offre a été développée en 2017 dans plusieurs quartiers de la ville conformément à l'engagement municipal sur le volet de la proximité. Il répond à une forte attente des Albigeois.

Pour le quartier de la Madeleine, les permanences de proximité se tiennent à la maison de quartier où 123 personnes ont été reçues en 2017 pour 158 demandes traitées.

Il informe également les conseillers que la visite du chantier Passerelle du 3 février dernier a rencontré un vif succès. Elle a réuni plus de 50 conseillers de quartier.

Demandes de vie quotidienne complémentaires exprimées par les conseillers :

- > le poteau d'éclairage qui était rempli de lierre dans la rue de la Visitation a été nettoyé. Les conseillers remercient la ville de cette intervention et du suivi qui sera fait.
- > les plantations avec souches apparentes de la rue Albert Thomas ont fait l'objet d'une opération de rognage à la fin du mois de février.
- > les affiches sauvages de la rue Rinaldi ont été signalées et le propriétaire des murs a été mis en demeure de nettoyage par la Ville.

Un travail de réflexion par groupe projets et/ou thématique

Trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Aménagements et évolution du quartier,
- État des lieux du quartier et réflexion sur les pistes d'évolution des démarches de démocratie participative (conseil de quartier),
- Valorisation du patrimoine du quartier

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Sandrine Barroso pour le groupe «Aménagements et évolution du quartier », Sylvain Deltour pour le groupe « Etat des lieux du quartier et pistes d'évolution des démarches de démocratie participative» et Michel Ferrié pour le groupe « Valorisation du patrimoine du quartier ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette sixième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



Pour permettre la réalisation de ce chantier dans des conditions sécurisées, il a été nécessaire de prendre les mesures suivantes :

- A partir du 16 octobre et durant toute la période des travaux, la circulation automobile a été interdite dans la rue Lamothe au niveau du passage sous la voie ferrée. La circulation des piétons et des cyclistes était maintenue.
- Un itinéraire de déviation a été mis en place pour accéder aux rues René Cassin et Lamothe (après la voie ferrée) ainsi qu'au parc de Pratgraussals. Cet itinéraire de déviation empruntait la rue capitaine Julia, la voie d'accès à la station d'épuration de la Madeleine et le chemin de Pratgraussals.
- Janvier/ mai 2018 : Finalisation des culées (rives gauche et droite) et des murs de soutènement de la place du Château.

2^{ème} phase > à partir de mai 2018

- Réalisation des aménagements urbains sur la place du Château. Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois

Pour les besoins du chantier, l'entreprise STPR occupe l'ensemble de la place du Château et de la rue du Castelviel, depuis l'extrémité de la rue Paradis jusqu'au viaduc ferroviaire. Pendant cette nouvelle phase de travaux, les conditions de circulation demeureront inchangées :

- circulation automobile interdite dans la rue du Castelviel sauf pour les riverains de la rue Saint-Loup et de la place Savène qui seront autorisés à y circuler à double sens. Pour les riverains de la place du Château et des rues adjacentes, l'Agglomération veillera avec l'entreprise, à faciliter les



- forages pour sondes géothermiques : 16 forages de 125 mètres de profondeur chacun,
- 2 murs voiles en béton situés aux extrémités nord et sud de la future salle de 10 mètres de hauteur et 22 mètres de longueur,
- structure en portiques de bois pour la salle : 22 poteaux de 11m de hauteur moyenne, 11 poutres de 24 mètres de long (en matériau « Kerto » formé de placage de bois d'épicéas collés à chaud sous haute pression, permettant d'atteindre de hautes performances structurelles)
- voiles préfabriqués en galets du Tarn en pied des façades : 257 m²
- toitures et habillages en zinc quartzé : 3240m²,
- centrale de traitement d'air de la grande salle : 45000m³/h,
- murs à ossature bois en pourtour de la grande salle (complexe isolant acoustique et thermique) : 2188m²
- vêtements bois sur les façades : 1250m², en pin douglas provenant du Limousin.

Les interventions du mois de mars et avril 2018 ont porté sur :

- l'achèvement de la pose des menuiseries extérieures, des vitrages,
- les travaux de plâtrerie, d'électricité, d'installation de chauffage-rafraîchissement-plomberie, des peintures,
- la pose des panneaux absorbants acoustiques en fibres de bois dans la grande salle,
- la pose des cloisons isothermes et sols carrelages de la zone cuisine,



- la réalisation des coursives extérieures le long des façades,
- la pose des ouvrages de serrurerie (garde-corps, portails espace privatisable),
- le raccordements aux réseaux concessionnaires (NTIC, Orange, Enedis, eau...).

Les travaux de mai et juin 2018 ont porté notamment sur la menuiserie d'agencement, la peinture, la pose des équipements scéno-techniques et des équipements de cuisine, la signalétique, et l'aménagement des parvis.

L'achèvement des travaux de construction est intervenu à la mi juin pour laisser la place aux installations dédiées au festival Pause Guitare.

Le mobilier dédié à la salle, et des compléments de matériel scénique seront installés par la suite.

Cette opération dont l'exécution est dirigée par le groupement d'architectes PPA (Toulouse) et Encore Heureux (Paris), mobilise 21 groupements d'entreprises, dont 14 groupements tarnais.

A noter qu'il est désormais possible de faire des réservations pour la période débutant en janvier 2019 en faisant un courrier à Madame le Maire.

Cette salle d'environ 1000 m² est complètement polyvalente et permettra d'organiser aussi bien des congrès que des repas, concerts, événements associatifs ou d'entreprises...)

Cet aménagement a pour vocation de conserver et d'améliorer le confort des usagers ainsi que le respect du cadre végétal. Cet équipement est également conçu pour préserver des nuisances possibles le soir et comprendra un parking

Projet de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la rive droite, Pratgrausals

10



Plan esquisse du parc présenté aux conseillers de quartier

Le long des berges, aires de jeux et aires de pique-nique prennent place sous les arbres et notamment sous un verger à créer au nord-ouest du site. Sentiers, modelés de terrains, plantations accompagnent l'ensemble des aménagements.

La réalisation des équipements et des aménagements du parc s'effectuera sur plusieurs années. Les travaux préparatoires à l'aménagement de l'aire de stationnement multimodale, au sud du cimetière, ont démarré début avril. Les plateformes ont été terminées fin mai. L'aménagement du parking proprement dit : réseaux, voie de circulation, stationnements, plantations est programmé à partir de septembre 2018.

Précisions suite aux remarques et questions des conseillers de quartiers

Le terrain de sport spontané au sud de la station d'épuration ne constitue pas un nouveau terrain de football. Il s'agit d'aménager un terrain de grands jeux, constitué d'une vaste pelouse et de points d'ancrage pour poteaux et équipements sportifs variés. L'objectif est de permettre des usages libres et de moduler l'agencement du terrain selon les besoins.

Le théâtre de verdure (plateau événementiel) consiste en un nivellement du terrain propice à accueillir la scène et le public du festival Pause Guitare. Cet événement nécessite un vaste espace libre qui ne peut pas être planté ni équipé. Ainsi, le terrain enherbé sera aménagé en pente douce et accompagné de gradins naturels sur lesquels les visiteurs pourront s'asseoir tout au long de l'année. Il ne s'agit pas d'une programmation d'événements festifs.

La liaison douce sud-est/nord-ouest dite « diagonale » constitue la colonne vertébrale du parc, sur laquelle sont articulés les principaux équipements. Elle se connectera à la passerelle via la rue René Cassin.

Sur ce point, les conseillers de quartiers notamment les proches riverains émettent quelques réticences principalement au regard des propositions d'éclairage public. Ils souhaitent que les liaisons entre la passerelle et le parc soient favorisées le soir et la nuit par la rue Lamothe. Les conditions d'éclairage et d'aménagement seront ré-étudiées dans ce sens.

Les conseillers de quartiers reconnaissent l'intérêt du projet d'ensemble et la qualité des propositions. Toutefois, ils soulignent le besoin d'organiser une réunion avec les riverains immédiats.

Cette réunion a eu lieu le 8 juin 2018, à la ferme de Pratgraussals, en présence de Mme Le Maire, M. Barret, M. Laiheugue, Mme Pujol.

L'avant-projet constitue la phase suivante des études et sera formalisé à la fin de l'été. Une nouvelle phase de concertation sera organisée à l'automne 2018.

Rappel des modalités de concertation publique :

La Ville d'Albi a fixé par délibération du conseil municipal en date du 25 septembre 2017, les objectifs et les modalités de la concertation relative au projet d'aménagement du site de Pratgraussals.

Les **documents d'étude sont mis à la disposition du public** à la **Maison des Projets, rue de l'Hôtel de Ville**. Le dossier, complété au fur et à mesure de l'avancement du projet, est accompagné d'un registre de recueil des avis et observations.

Ces éléments sont également consultables sur le **site internet** de la Ville. Le public peut aussi consigner ses observations à l'adresse suivante : **concertation-pratgraussals@mairie-albi.fr**

ou par courrier postal adressé à : Ville d'Albi, Aménagement Pratgraussals, service Projets urbains, 16 rue de l'Hôtel de Ville 81023 Albi Cedex 9.



Atelier de travail du conseil de quartier

En effet, depuis 10 de travail de concertation et de co-construction, plusieurs projets concrets ont vu le jour dans le quartier dont notamment :

- développement des capacités de stationnement dans le quartier de la Madeleine (création parking de la caserne Teyssier et de la gare),
- réflexion et proposition pour développer l'attractivité de la rive droite,
- suivi du lancement des études pour le projet passerelle piétonne entre le cœur de ville et la rive droite (proposition émise lors des ateliers d'avenir),
- construction de la nouvelle maison de quartier de la Madeleine et requalification de ses espaces extérieurs (square et terrain multisport),
- contribution au programme de requalification des abords de l'Église de la Madeleine,
- définition des perspectives d'évolution du site de Pratgraussals et suivi de l'opération de création d'une nouvelle salle événementielle,
- définition des priorités d'intervention en matière de travaux de voirie dans le quartier,
- création de la manifestation estivale « Place(s) aux Artistes » visant à promouvoir les espaces publics du cœur de ville élargi (squares, placettes) avec son extension en 2016 sur la rive droite,
- amélioration de la communication de proximité (promotion des festivités de quartier sur les panneaux format 120x176 cm), installation d'écrans dynamiques d'information dans la maison de quartier,

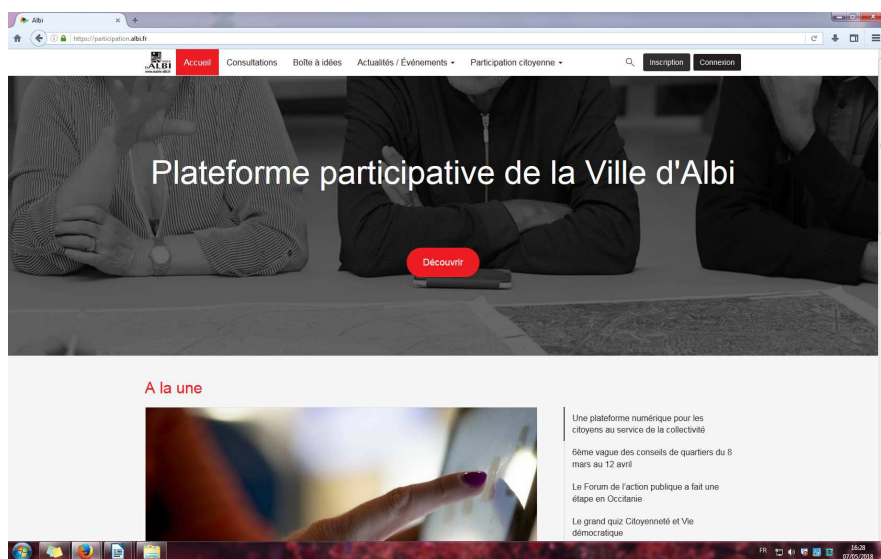


Installation d'une boîte à livres boulevard de Strasbourg en 2018

- implication des conseillers dans l'organisation des manifestations festives de leur quartier (manifestation « sur un air de Flamenco » en septembre 2015),
- renforcement des services publics de proximité (depuis Avril 2017) à la MQ,
- expérimentation et développement des boîtes à livres sur le territoire communal,
- réflexion et proposition pour améliorer l'information promotionnelle et l'attractivité des territoires (Relais Informations Services),
- définition du nouveau plan de circulation de la Madeleine,
- aménagement de la place de la Résistance (création du square avec mise en place de mobiliers urbains),
- réflexion sur le devenir des terrasses de la rue Porta,
- contribution à la démarche paysage menée par l'agglomération,
- développement des déplacements doux,
- rénovation du square Lamothe,
- présentation de la nouvelle plateforme de participation en ligne...

Les conseillers accueillent favorablement ce premier bilan et expriment leurs satisfaction d'avoir contribué à faire avancer ces sujets. Ils formulent des pistes de réflexion complémentaires sur lesquelles le conseil de quartier pourrait poursuivre son travail :

	<p>Ils souhaitent notamment attirer l'attention de la ville sur la vitesse excessive des automobilistes qui utilisent les rues Rinaldi et Sainte Marie et demandent à ce que le problème de stationnement sur les trottoirs soit éradiqué.</p> <p>Ils souhaitent également des efforts particuliers en matière de propreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage de la rue de la Visitation et de la rue du Port les jours de marché le samedi, - déploiement des points de collecte enterrés dans le quartier - actions à réaliser pour limiter la présence de pigeons dans le secteur. <p>Ils font également part de leurs constats de friches immobilières au niveau du giratoire des archives départementales.</p> <p>L'ensemble des ces observations et demandes ont été transmises aux services compétents pour étude.</p>
<p>- Présentation de la plateforme de démocratie participative ></p>	<p>Il est présenté aux conseillers le nouvel outil de participation citoyenne développé par la ville d'Albi et mis en service à l'occasion de la Foire Exposition de début mars.</p> <p>Ce nouvel espace numérique de concertation permettra aux Albigeois de faire remonter leurs idées, d'être consultés et informés sur les projets de ville et les aménagements dans leur quartier.</p> <p>Il est considéré comme complémentaire des dispositifs existants en présentiel</p>



comme les conseils de quartier, ou les réunions ponctuelles de concertation sur les projets urbains ou de voirie...

En effet, cette plateforme n'a en aucun cas vocation à remplacer les conseils de quartier ou les réunions publiques habituelles. Elle permettra d'atteindre et d'impliquer davantage d'habitants dans la vie collective de la ville, de les associer aux réflexions de la collectivité autour des questions de cadre et de qualité de vie...

Elle a vocation à permettre à ceux qui pour des raisons diverses (personnes âgées, couples avec jeunes enfants...) ne peuvent participer aux réunions traditionnelles qui se tiennent généralement en fin d'après-midi ou soirée.

En ce sens, cette plateforme s'adresse aussi bien aux actuels conseillers de quartier qui peuvent par ce biais alimenter les ordres du jour des réunions des conseils de quartier et ainsi enrichir les sujets soumis à une démarche de co-production, qu'aux Albigeois qui pour des raisons familiales, personnelles et professionnelles ne peuvent s'engager dans une démarche suivie et régulière et qui ne peuvent se libérer en soirée pour assister à une réunion.

Cette plateforme est disponible sur internet : <https://participation.albi.fr>

Elle offre en premier lieu deux entrées :

- une consultation descendante dans laquelle la ville peut solliciter l'avis des Albigeois sur un projet qu'elle souhaiterait engager. Actuellement la ville souhaite consulter ses habitants sur l'opportunité de développer une application mobile des services de la ville pour tablette et smartphone. Cette consultation disponible jusqu'au 30 juin permet de recueillir les avis, les suggestions et les préférences des Albigeois qui permettront d'affiner et d'enrichir ce projet.



Un point est ensuite fait concernant la programmation estivale culturelle :

- Nuit Pastel le 2 juin : parcours lumineux qui part du Parc Rochegude jusqu'au Square Botany Bay de la tombée de la nuit jusqu'à 0h30. Exposition à la Cheminée, lieu dont la programmation s'inscrit de façon pérenne dans les événements culturels de la ville. Pour la Nuit Pastel c'est une exposition de trois créatrices albigeoises du quartier de la Madeleine qui est présentée. Le Square Botany Bay accueille l'association Albireo, le musée Lapérouse propose des visites et l'association ACIA 81 est présente sur le belvédère du Pont-Vieux.
- Fête de la Musique le 21 juin.
- Place(s) aux Artistes du 17 juillet au 18 août. Dans le respect des engagements pris par l'équipe municipale et fort du succès des éditions précédentes, cette manifestation est étendue à la rive droite avec tous les mercredis à 16h30 un spectacle jeune public proposé sur le parvis de l'église de la Madeleine et à 21h un concert flamenco.

Les conseillers accueillent favorablement ce programme et indiquent être attachés à la programmation estivale faite par la Ville.

Ils demandent pourquoi le musée des Miniatures n'est pas présent dans la programmation de la Nuit Pastel. Il est répondu que le musée n'en a pas fait la demande et qu'en ce sens la ville n'intègre dans la programmation que les personnes et les structures qui en font la demande.

Les conseillers prennent ensuite connaissance des travaux de restauration du patrimoine effectués cette année.

Les travaux se poursuivent à l'Église de la Madeleine :

- Travaux de restauration de la chapelle et du Monument aux morts



effectués en début d'année par l'entreprise Nimsgern pour les travaux de peinture de la chapelle et par l'Ecole Européenne de l'Art et des Matières pour le nettoyage et la rénovation du Monument aux morts.

Pour information, depuis le 1^{er} janvier 2018, à la demande de l'association Lapérouse, la ville a repris en gestion directe le musée Lapérouse.

Après les propos introductifs, les conseillers prennent connaissance du projet du Comité de quartier de la Madeleine en termes de valorisation du patrimoine : Madame Couffignal adhérente du Comité de quartier de la Madeleine et présidente de sa commission travaux prend ensuite la parole pour informer les conseillers de son projet de rédiger un ouvrage sur le bâti du quartier. C'est une démarche du Comité de Quartier qui après proposition de Mme Couffignal, a reçu le soutien des adhérents.

Le but de cet ouvrage est de permettre aux gens de découvrir cet emblématique quartier d'Albi et de faire des recherches sur un quartier qui est particulièrement apprécié de ses habitants pour son histoire.

Il est indiqué aux conseillers qu'à ce stade, le projet d'ouvrage en était aux recherches et au rassemblement et tri d'informations.

Ce projet se fait aussi avec le soutien des archives départementales, des archives municipales et du SIG. Il a dès lors été rappelé que la Ville d'Albi se tenait à la disposition du Comité de Quartier pour toute question ou besoin d'archives dans le cadre de ce travail de recherche.

Monsieur Ferrié fait ensuite part de son souhait que le musée Lapérouse soit

	davantage mis en valeur dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel de la ville. Cette réflexion a été transmise au service compétent pour étude.
--	---

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi
16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr